



free mobile



Conclusion 10 octobre 2020

ZBND 30153_002 07147_002

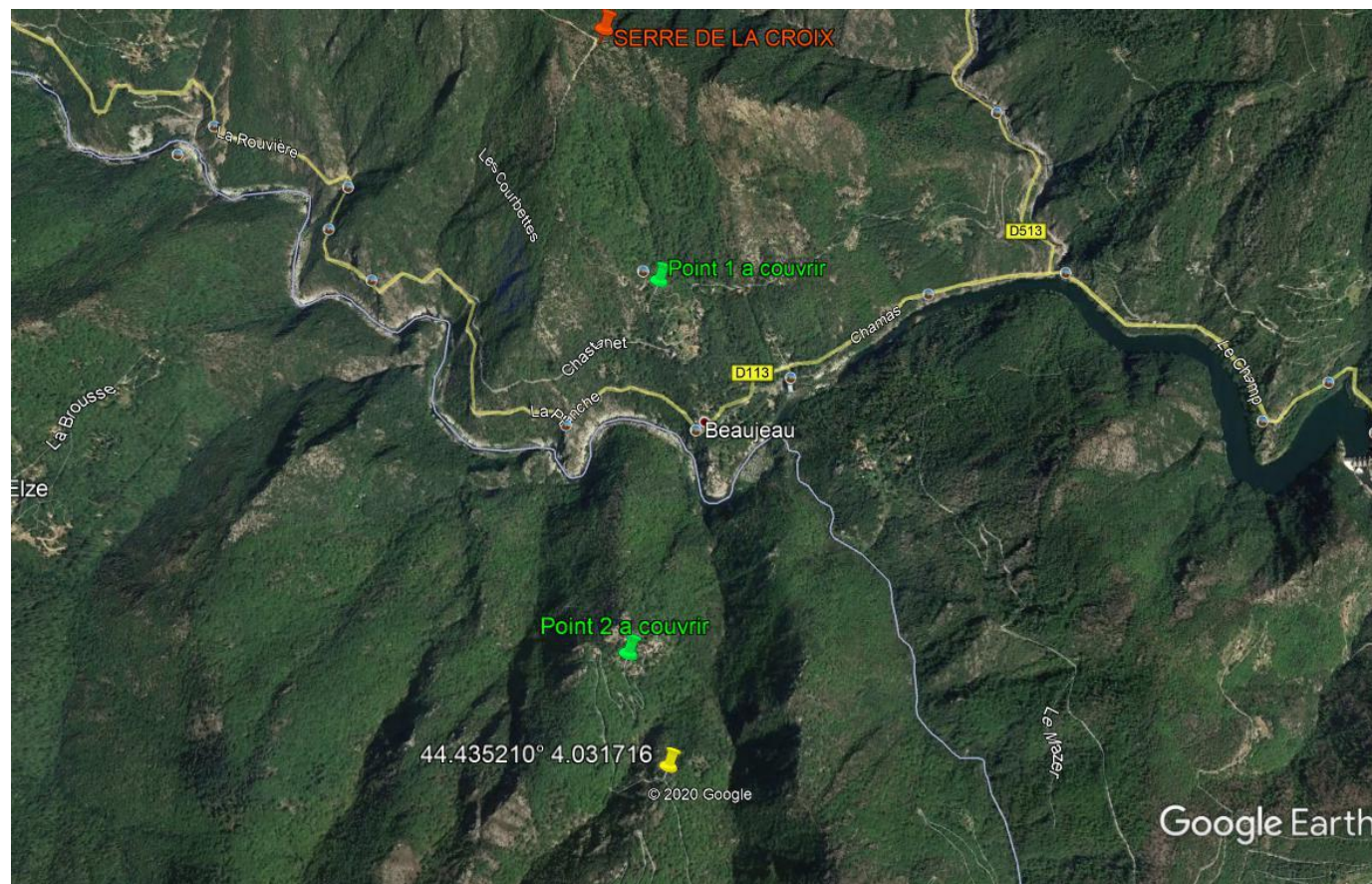
Nom du site: Malarce et Malons

Objectifs de la réunion:

1. Rappel des objectifs de couvertures
2. Etude sur une proposition des collectivités du 8 septembre : Serre de Taravel, Serre de la Croix.
3. Etude sur une proposition des collectivités : Serre de la Croix, seul
scenario A : Antenne Seule sur Serre de la Croix
Scenario B : Proposition Free Mobile Virage
Quid de Elze?

1. Objectif de couverture.

Les points d'intérêts à couvrir, ci-dessous, POI1 et POI2 :
+ la grappe de Malarce sur la Thine qui ne comporte pas de point d'intérêt mais permettrait d'améliorer la couverture de la vallée.



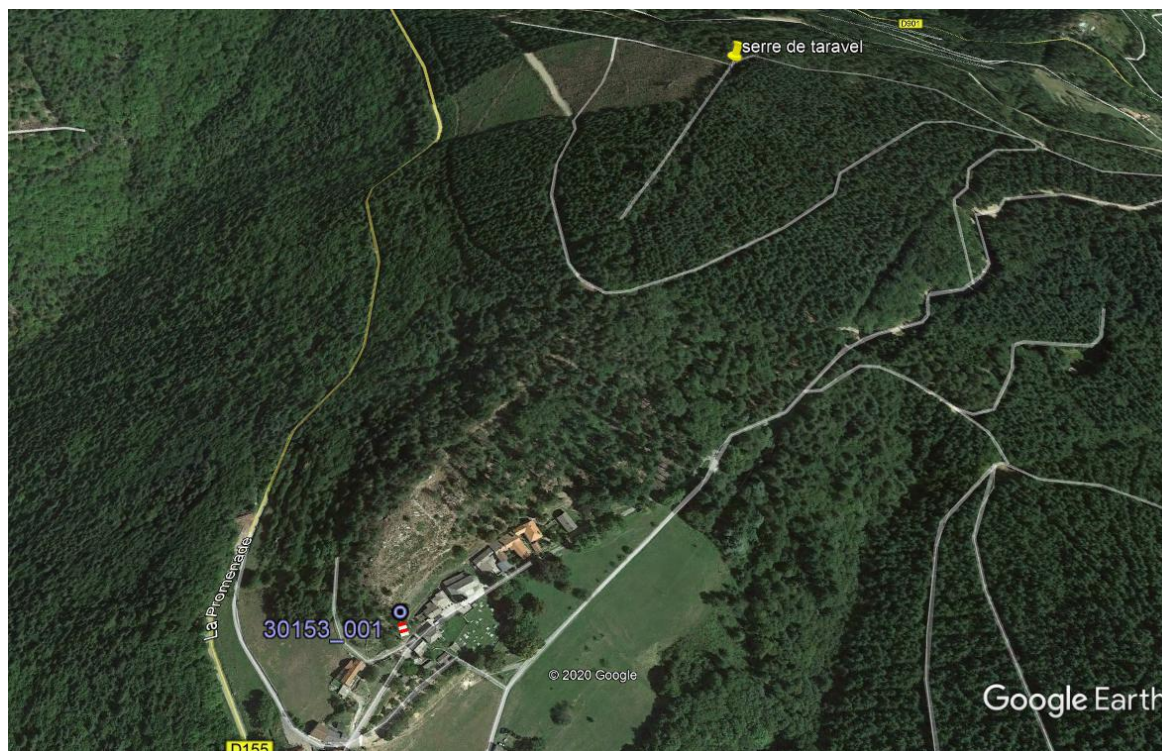
2. Etude sur une proposition des collectivités : Serre de Taravel, Serre de la Croix.



2. Etude sur une proposition des collectivités : Serre de Taravel + Serre de la Croix.

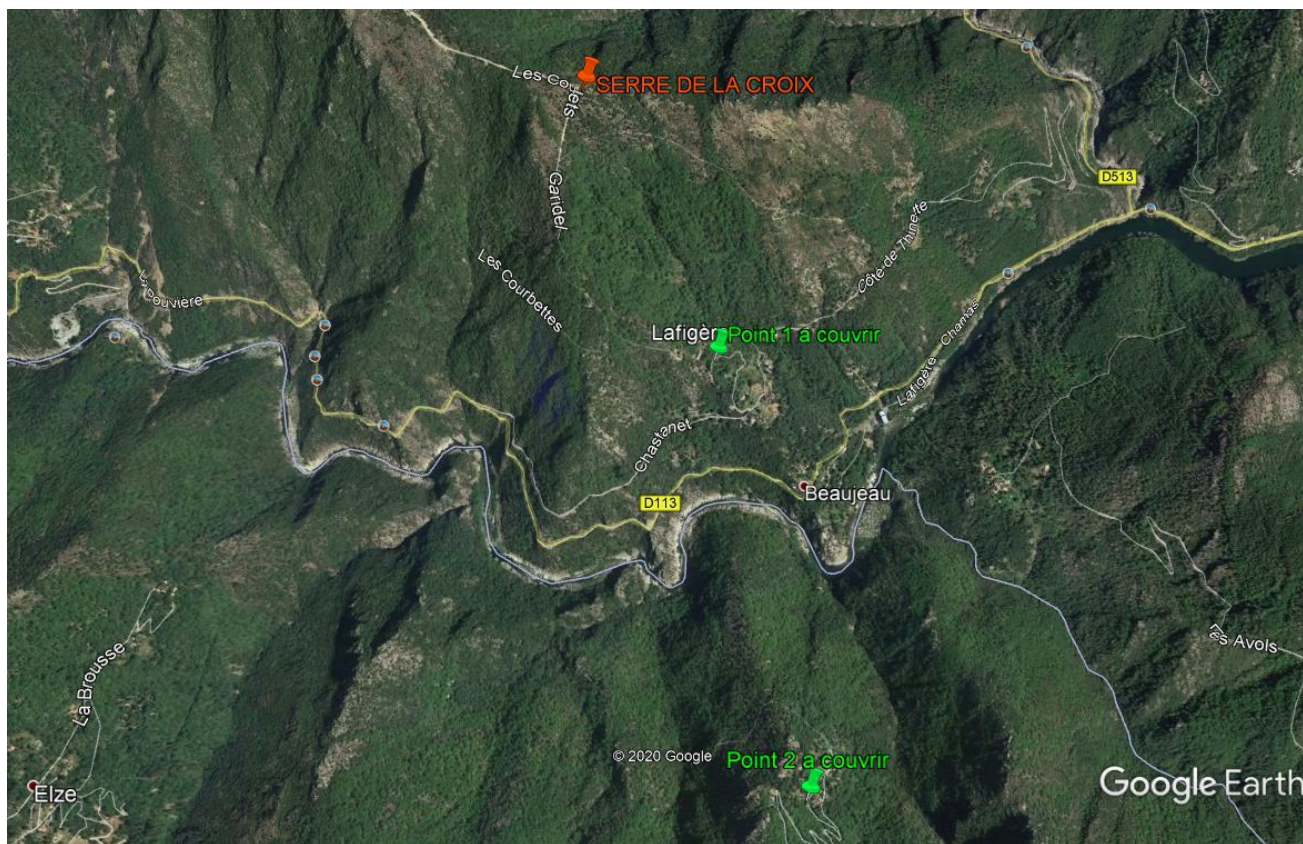


Préambule : Les 2 implantations Serre de la Croix et Serre de Taravel ne peuvent fonctionner ensemble, car Serre de Tarravel viendrait brouiller le site existant ZB 30153_001 de Malons et Elze, distant de moins de 700m. Installer 2 antennes relais aussi proche n'aurait pas de sens.



3. Etude sur une proposition des collectivités : Serre de la Croix, seul. (Scenario A)

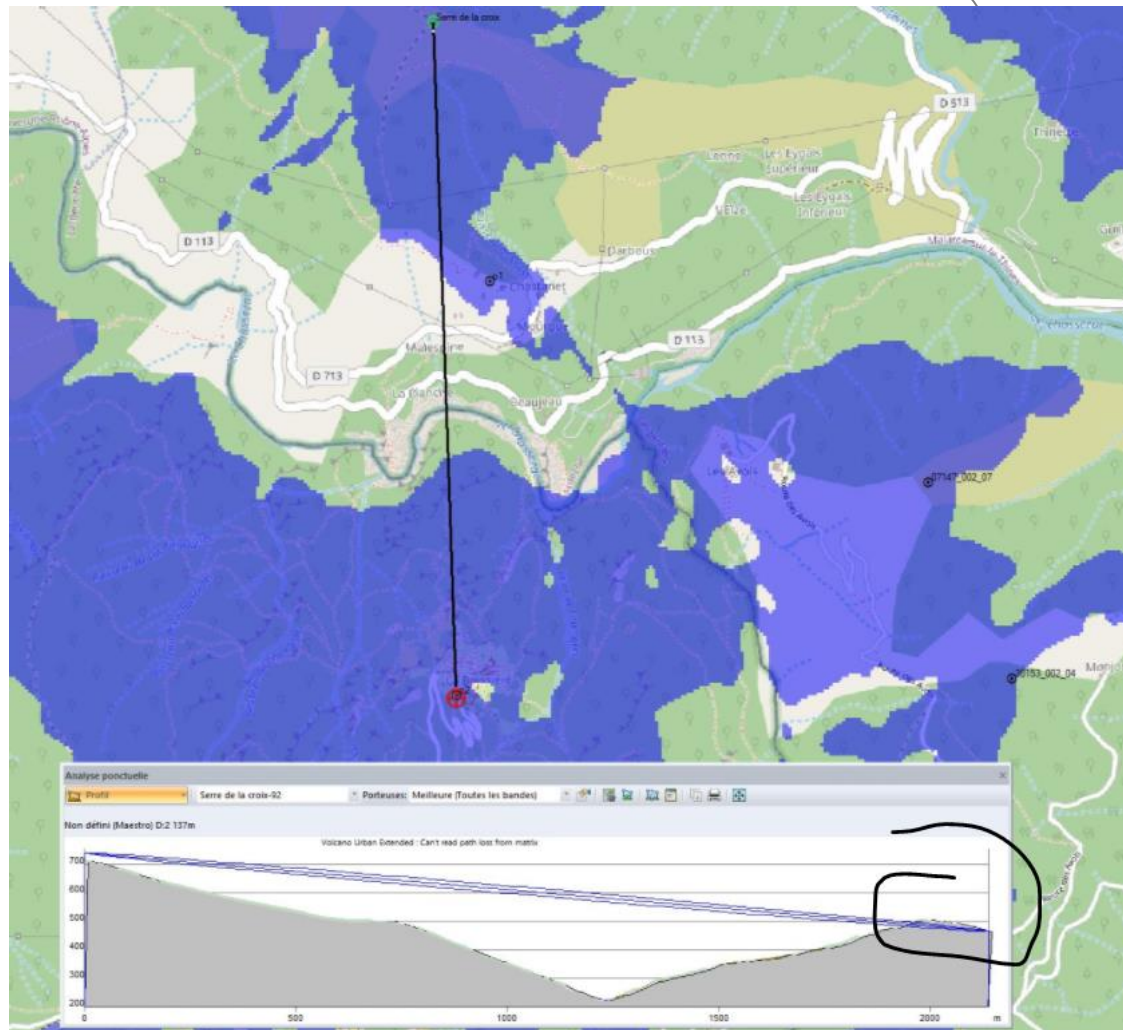
Dans le cas où une seule implantation est envisagée sur la Serre de la Croix : Conclusion radio : Le POI2 est masqué et les hameaux en bas du POI1 seraient assez mal couverts, obligeant fortement à tilter les antennes pour atteindre le bas de la vallée et dégrader le signal pour le point POI2. Cette solution n'est pas satisfaisante et le POI2 devra être modifié (voir, diapo page 8).



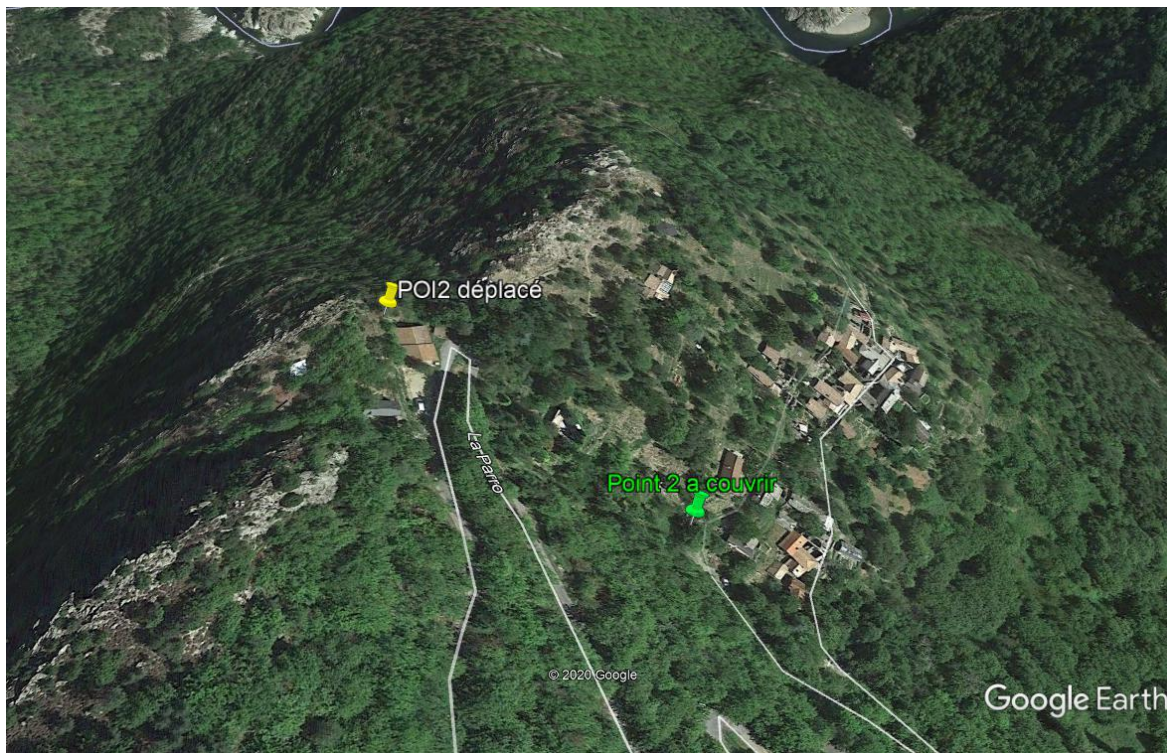
3. Etude sur une proposition des collectivités : Serre de la Croix, seul. (Scenario A)

Commentaire radio sur le POI2:

Vu l'obstacle je dirai plutôt 70% couv assurée mais derrière la butte (y compris le POI 2) ce n'est pas certain qu'on va respecter les obligations de couv
Notre carte reste une couv théorique.

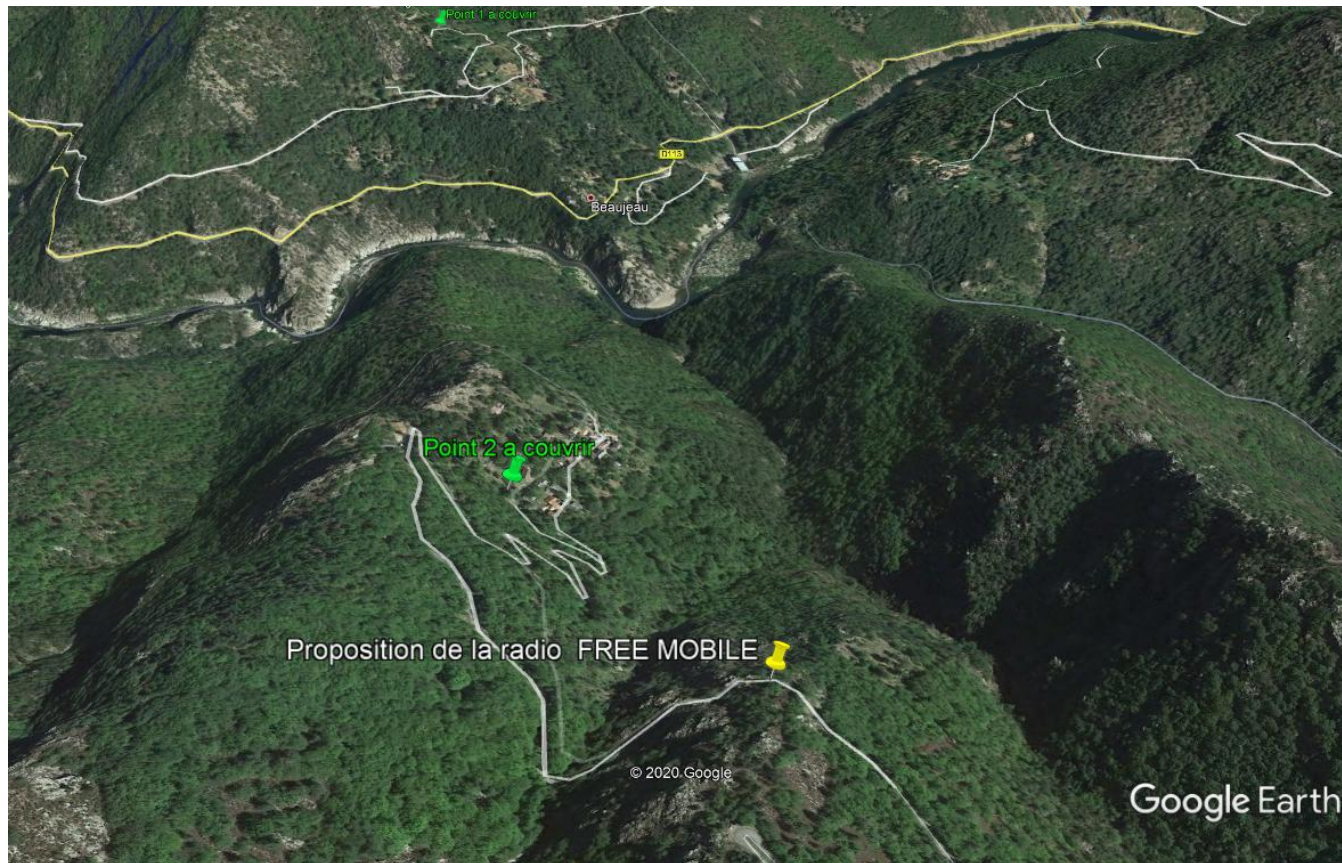


La radio Free Mobile retient la proposition d'installer l'antenne relais sur Serre de la Croix; mais il faudrait déplacer le POI2 afin d'être certain qu'il puisse être correctement couvert. Dans ce cas l'équipe projet, devrait demander le déplacement du POI2 à cet endroit. 44.439100° 4.028865° pour éviter d'être masqué par la crête.



La radio Free Mobile propose cette implantation permettant de couvrir avec 1 site les POI1 et POI2.

Est-ce que la collectivité serait d'accord?



Dans le cas de la création d'un troisième point d'intérêt (POI3), qui vraisemblablement permettrait de couvrir le hameau de Elze, il se pourrait que Free mobile, en fonction des choix de la collectivité et de l'EP 07, décide :

- Soit, de créer une nouvelle zone de recherche scenario
- Soit, estime que le point POI 3 serait couvert par la Serre de la croix (scénario) et dans ce cas pas de nécessité de créer une autre Zr. Ce dernier point reste toutefois à confirmer.



free mobile



Contact :
M BLUY : Coordo Négo